



CIBLE

Safran

Safran est un groupe de haute technologie, spécialisé dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et de la sécurité : il est le premier fabricant mondial de moteurs d'avions civils, de systèmes d'interconnexions électriques pour l'aéronautique, le deuxième pour les moteurs spatiaux, le quatrième pour les moteurs d'avions militaires...

L'État est le premier actionnaire de Safran. Mais depuis plusieurs années, l'État « allège » sa participation pour réduire son endettement. De nouveau, le ministère des Finances a annoncé qu'il allait céder 3,96 % du capital avec une option permettant de vendre jusqu'à 4,55 %. Gain : entre 1 milliard d'euros et 1,2 milliards.

L'État restera majoritaire avec 17 ou 18 % du capital de Safran mais tout de même il s'allège de manière inquiétante. Pourquoi ? Parce qu'il faut donner des gages à Bruxelles en matière de réduction du déficit budgétaire.

De droite ou de gauche, les gouvernements ne cessent de vendre les immeubles, les meubles, l'argenterie et les bijoux de famille pour respecter la règle imbécile d'un équilibre budgétaire qu'on ne parvient pas à atteindre. Un jour ou l'autre, on bazardera Safran, en douce, parce qu'on ne croit plus en rien et surtout pas à l'industrie nationale.

10 juillet 1940

Naissance d'une dictature

p. 6-7

Low Cost

Débarquement
immédiat

p. 4

Totalitarisme

Florent
Bussy

p. 8

Rédaction-administration

38, rue Sibuet - Boite no 13
75012 Paris

Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Y. Aumont

Com. paritaire :

05 14 - G 84 801

ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Safran

P 2 : Grèce - Rien n'est joué !

P 3 : Départementales - Arrachage d'électeurs

P 3 : Écho des blogs : Comment va l'Ukraine ?

P 4 : Low cost - Débarquement immédiat

P 5 : Otan - La guerre à pied

P 5 : Brèves : Roumanie, Autriche, Italie, Libye, Népal, Bulgarie

6/7 : 10 juillet 1940 - Naissance d'une dictature

P 8 : Philosophie - La négation totalitaire

P 9 : Idées - La République des Lettres

P 10 : BD - Soliman le Magnifique

P 10 : Politique - La Chine des vainqueurs

P 10 : Livre - Déconstruire l'Europe

P 11 : Journée d'information sur la NAR - Mercredis de la NAR - Deuil

P 12 : Éditorial - L'Appel de Manille par François Villemonteix

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Grèce

Rien n'est joué !

L'accord conclu entre la Grèce et l'Eurogroupe signifie-t-il l'abandon du programme de Syriza ? Le bras de fer continue.

Le gouvernement grec a choisi la voie d'une longue négociation qui n'annonce pas nécessairement qu'il pliera devant les diktats de Berlin, Bruxelles et Francfort. Il faut d'abord bien lire le contenu de l'accord du 20 février. Il ne s'agit ni d'une capitulation ni d'une trahison mais d'un accord provisoire qui porte sur une période de quatre mois au terme de laquelle il faudra discuter d'un nouvel accord. De plus, la Grèce a obtenu une amélioration des conditions budgétaires : il lui suffit d'atteindre l'équilibre et non plus un excédent primaire de 3 % en 2015. C'est le gouvernement grec qui établira lui-même le plan de réformes alors que celles-ci étaient précédemment imposées par la Troïka. Il est vrai cependant que Yanis Varoufakis et Alexis Tsipras ont cédé du terrain en acceptant de reconnaître l'ensemble des dettes du pays et l'existence d'une Troïka qu'on appelle désormais « les institutions »...

Cette première négociation a eu, en tant que telle, une utilité : elle a étalé au grand jour la philosophie politique et les méthodes de *gouvernance* de l'Eurogroupe. Selon Jean-Claude Juncker la démocratie ne se conçoit que dans la soumission des gouvernements et des peuples aux traités. Et la Banque centrale européenne, gérée à l'allemande, agit par

voie de chantage à la fermeture des robinets financiers : on coupe ou pas, la ligne de refinancement des banques grecques ; on admet ou pas, les titres de la dette grecque en collatéraux. Derrière ces mesures techniques, une volonté politique : faire plier la Grèce, contre laquelle les oligarchies européennes et leurs médias mènent une virulente campagne d'intimidation et de diffamation. Thème : un gouvernement de gauchistes irresponsables a déjà été mis à la raison « pragmatique » et le peuple grec, berné comme tous les autres par des promesses irréalistes, n'a plus qu'à se résigner.

Pourtant, l'accord du 20 février n'empêche pas le gouvernement grec de prendre certaines mesures - pas toutes - prévues dans son programme. Une réforme fiscale est engagée, qui vise une amélioration des rentrées fiscales et une meilleure répartition du poids de l'impôt : en clair, il s'agit d'en finir avec les privilèges des oligarques, grands amateurs de la fraude et de l'évasion fiscales. La lutte contre la corruption de l'administration et des partis politiques est également engagée.

Quant aux privatisations, le gouvernement a reculé puisqu'il a accepté d'aller jusqu'au bout des appels d'offre qui ont été lancés. Mais il a fait admettre par l'Eurogroupe une « revue

des privatisations qui n'ont pas encore été lancées » ce qui lui permettra de limiter le pillage du pays. Dans le domaine social, le gouvernement grec a fait entériner son programme humanitaire afin que les plus pauvres puissent se nourrir, se loger, s'éclairer. Le salaire minimum va être augmenté...

Ces mesures sont importantes mais elles ne permettent pas de redresser la situation générale. Les ressources fiscales sont maigres, la déflation est forte, les entreprises sont confrontées à la faiblesse de la demande et les classes moyennes et populaires, qui avaient salué avec enthousiasme la victoire de Syriza, ne constatent aucune amélioration. Le gouvernement, qui est engagé dans un processus de négociations, est exposé à de violentes pressions allemandes, dont les gouvernements français et espagnols, pour ne citer qu'eux, se rendent complices. Alexis Tsipras peut être rapidement confronté à la déception populaire et doit déjà affronter les critiques de l'aile gauche de Syriza : lors d'un Comité central, l'amendement présenté par la Plateforme de gauche aux termes duquel l'accord avec l'Eurogroupe et la liste des réformes devaient être rejetés a obtenu 41 % des voix - les partisans de l'accord obtenant 55 %. Ce vote marque une nette progression de l'aile gauche, avec laquelle Alexis Tsipras devra compter.

Rien n'est joué en Grèce, mais le gouvernement Tsipras est en position de faiblesse car il croit possible de mener sa politique sans quitter la zone euro - qui exclut toute déviance - et il cherche à obtenir des compromis favorables alors que les organes de la zone euro veulent une reddition en rase campagne.

Yves LANDEVENNEC

Arrachage d'électeurs

Le résultat des élections départementales inquiète en haut lieu. A tel point que François Hollande, oubliant une fois de plus son rôle arbitral, s'est mué en stratège de la campagne socialiste.

On arrache des carottes et des pommes de terre, des betteraves et des oignons. On arrache des dents et on s'arrache les cheveux. François Hollande a assigné un nouveau domaine à l'arrachage puisque la chose à enlever devient une personne et plus précisément un électeur. Devant des lecteurs du *Parisien*, il a en effet été énoncé ce qui suit : « *La seule attitude à avoir, c'est d'aller chercher les électeurs du FN, les arracher même pour leur parler et les convaincre.* »

Dans un film des Marx Brothers, la scène serait du plus haut comique : des militants socialistes, la rose au poing, venant arracher la ménagère de sa cuisine, l'étudiant de son cours, le retraité de sa partie de boule, l'ouvrier de sa chaîne de montage pour les installer devant un gigantesque moulin à paroles. Il faudrait que le film soit muet car François Hollande, s'il indique le but de l'arrachage - « *leur parler et les convaincre* » - ne dit pas par quels discours les militants socialistes les maintiendraient dans un tel état d'arrachement qu'ils se déporteraient vers la gauche aux élections départementales.

Il est vrai que François Hollande, dans l'homélie susmentionnée, donne un argument qui se voudrait massue lors de la phase du « parler et convaincre » après l'arrachage : le Front national « *est tout sauf le parti de la République.* » La thèse

peut se soutenir mais le Front national, oubliant ses propres failles, rétorque à juste titre que le Parti socialiste a sacrifié la République française sur les autels de Berlin, Bruxelles et Washington. Quand il vient d'une oligarchie, le rappel aux valeurs républicaines tombe toujours à plat.

Alors que faire ? Les candidats socialistes peuvent-ils arracher les électeurs à leur enracinement frontiste en énumérant des résultats concrets ? Les chiffres du chômage disent à eux seuls que la cause est perdue.

La gauche en est donc réduite, comme toujours face au Front national, à la réprobation morale et aux formules incantatoires. *Le Front national, c'est très mal. L'extrême-droite, c'est dangereux.* Il faut faire France et promouvoir l'être ensemble... La suite est connue : après les litanies de la campagne électorale, la défaite cinglante du dimanche soir et le lundi matin, les appels à la vigilance qu'on entend depuis trente ans.

Faut-il se résigner ? Pas du tout. Nous ne sommes pas les seuls à dire que la sortie de l'euro, qui est la condition première d'une politique de redressement économique et social, priverait le Front national de son meilleur argument et d'une bonne partie de son électorat. Mais ça, personne en haut lieu ne veut en entendre parler.

Sylvie FERNOY

Comment va l'Ukraine ?

Après des défaites militaires qui l'ont conduit à signer les accords de Minsk-2, le président Porochenko doit affronter une situation économique et financière catastrophique.

Le 3 mars la Banque centrale d'Ukraine a annoncé qu'elle allait relever son principal taux directeur de 19,5 % à 30 % afin de « stabiliser la situation macroéconomique. »

Le quotidien *La Tribune* (1) rappelle que « l'inflation a atteint 28,5 % en janvier sur un an. Cette hausse des prix spectaculaire est dopée essentiellement par une dépréciation catastrophique de la monnaie ukrainienne, la hryvnia, dont la valeur a presque été divisée par trois depuis début 2014. La banque centrale ukrainienne n'a cessé depuis des mois de relever son taux directeur qui est passé de 12,5 % à 14 % en novembre, puis à 19,5 % en février. » En fait, l'Ukraine est au bord du défaut de paiement.

Selon les principes inoxydables et désastreux du FMI, le nouveau prêt est conditionnel : il ne peut être consenti sans la mise en œuvre d'un programme d'austérité. Cela signifie que la population ukrainienne, durement frappée par la hausse des tarifs publics et la baisse des salaires, va de nouveau être sacrifiée à des mesures qui ne relanceront pas l'activité économique. Le quotidien russe *Nezavissimaïa gazeta* (2) écrit que « L'état actuel de l'économie ukrainienne reproduit la situation des années 1990. Comme il y a vingt ans, quand plus de la moitié de la population ne pouvait pas se permettre d'acheter les produits de première nécessité et un tiers vivait en-dessous du seuil de pauvreté, les Ukrainiens doivent à nouveau se battre

pour survivre. Le mouvement de grève se renforce. L'inflation grimpe en flèche. La population est préoccupée par l'achat de produits alimentaires et investit ses dernières économies dans les céréales et les pâtes. [...] Les schémas de corruption restent actifs et les institutions publiques n'arrivent pas à remplir leurs fonctions. »

Face à la chute du PIB (182 milliards de dollars en 2013, 101 milliards au 3^e trimestre 2014) et à la charge de la dette publique (72 % du PIB), le gouvernement ukrainien est impuissant : l'austérité empêche la relance de la demande, une partie de l'industrie tourne au ralenti car les composants russes n'arrivent plus, le Donbass a été perdu alors qu'il apportait 20 % des revenus en devises étrangères...

Heureusement, *Le Point* (3) nous apprend que Bernard-Henri Lévy, Bernard Kouchner et d'autres personnalités ont lancé à Vienne le projet d'un **plan Marshall** pour l'Ukraine en vue de son entrée dans l'Union européenne - comme si la logique Marshall était compatible avec celle des experts en austérité de Washington et de Bruxelles.

Jacques BLANGY

(1) <http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20150303tribae1db42d9/ukraine-les-taux-directeurs-passent-de-19-5-a-30.html>

(2) <http://fr.sputniknews.com/presse/20150302/1014966206.html>

(3) http://www.lepoint.fr/monde/un-plan-marshall-pour-sauver-l-ukraine-04-03-2015-1909800_24_hp

Débarquement immédiat

Avec la dérégulation des transports aériens, les compagnies aériennes à bas coût se sont développées pour le profit apparent des passagers mais symbolisent un modèle économique à rejeter.

Al'époque des compagnies aériennes nationales monopolistiques, voyager en avion représentait un certain art de vivre. Des hôtesse sou- riantes, habillées par de grands couturiers, servaient aux passagers bons repas et boissons alcoolisées à volonté. Les escales étaient des occasions de fête pour le personnel de bord.

Après la publication aux États Unis en 1978 de la loi sur la déréglementation du transport aérien, un nouveau type de compagnie voit le jour, les compagnies aériennes à bas coût ou *low cost*. Elles vendent le service de base, le transport, au prix le plus bas possible et facturent tout surplus. Elles proposent uniquement des vols directs, généralement à partir d'aéroports secondaires et n'assurent pas les correspondances. Le passager achète sur Internet un billet ni échangeable ni remboursable, son siège n'est pas réservé, le moindre service (bagages, boissons, repas) lui est facturé. Pour réduire les coûts d'exploitation, les rotations sont plus fréquentes, un seul type d'avion compose la flotte, les procédures d'embarquement sont simplifiées, les employés remplissent plusieurs fonctions, le personnel navigant pouvant même nettoyer l'avion durant l'escale.

L'Union européenne ayant suivi la même voie dérégulatrice après 1997, des compagnies à bas coût se sont développées jusqu'à transporter 200 millions de passagers en 2014. Pendant qu'Air France, Iberia ou Lufthansa perdent des di-

zaines de millions d'euros par an sur les vols internes européens, elles cumulent des centaines de millions d'euros de bénéfices.

Malgré des conditions de vol souvent spartiates (le PDG de Ryanair, Michael O'Leary (1), a même avancé l'idée de voyages debout dans des avions sans toilettes), le public a plébiscité ces compagnies à bas coût. Ce qui n'empêche pas les critiques. Des pilotes et le ministère des Transports ont mis en cause la sécurité de vols effectués avec des réserves limites de carburant, sans compter la fatigue des pilotes et du personnel de bord soumis à des rythmes de travail anormaux. Mais aucun accident n'a été déploré et, affirme un expert, les compagnies à bas coût sont soumises aux mêmes règles de sécurité que les compagnies classiques.

Leurs pratiques sociales et fiscales sont inacceptables. Pour l'avoir constaté, les pilotes d'Air France-KLM ont fait grève en septembre 2014 contre le développement de la filiale *low cost* Transavia. Les exemples de Ryanair et Easyjet montrent en effet que le développement du *low cost* se fait au détriment du droit du travail et de la protection sociale, avec une dégradation des conditions de travail, des baisses de salaire et des statuts précaires et illégaux.

« *Le succès économique de ces compagnies repose sur une réduction drastique de la plupart des coûts, en particulier ceux afférents au personnel. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'à l'image de Ryanair, elles*

soient à la pointe des techniques d'optimisation sociale, en contournant le droit européen voire en y dérogeant », explique le sénateur Éric Bocquet dans son rapport sur **Le droit en soute : le dumping social dans les transports européens**. (2) Parmi les moyens utilisés pour s'exonérer des charges sociales et patronales, la généralisation du recours aux travailleurs indépendants pour composer les équipages. « *Ryanair est sans doute l'entreprise qui a le plus développé ce système. 70 % des 3 200 pilotes seraient recrutés sous ce statut. 60 % des personnels de cabine* », précise le sénateur. (3)

Les salariés embauchés directement par Ryanair le sont sous contrat de droit irlandais. Le taux de charge patronale est en effet inférieur à 11 % du salaire brut en Irlande, pays qui a pourtant reçu 85 milliards d'euros d'aides de l'UE et du FMI (nos amis grecs apprécieront).

Les tribunaux français ont condamné Vueling, Easyjet et Ryanair pour travail dissimulé, infraction au droit social français et entrave à l'exercice du droit syndical. Ces compagnies doivent aussi payer des millions d'euros de cotisations aux caisses de sécurité sociale. Menacées de poursuites, les *low cost* menacent de quitter des aéroports ou de fermer des lignes. Or elles occupent une importance croissante dans le trafic des aéroports français et dopent les économies locales. N'est-ce pas pour elles que l'on veut construire Notre Dame des Landes ?

Leur relation est pourtant complexe, sinon trouble, avec

les collectivités locales qu'elles mettent en concurrence pour leur implantation. Rien n'étant jamais gratuit avec le *low cost*, elles reçoivent en effet des subventions déguisées des collectivités locales, appelées « aides au marketing », versées à des filiales basées dans des paradis fiscaux. En 2008, Ryanair a touché 35 millions d'euros d'argent public en France, au titre des services d'aéroport ou de l'aide au marketing. Comble de l'absurde, l'aéroport de Bergerac aurait donné à Ryanair 2,3 millions d'euros alors qu'il avait reçu pour sa part 500 000 euros de subventions publiques pour éviter la faillite. De plus, les *low cost* ferment des lignes, après avoir bénéficié pendant trois ans d'exonérations de taxes liées à leur ouverture.

Forte de leur puissance, les compagnies à bas coût veulent maintenant pénétrer deux marchés jusqu'alors chasse gardée des compagnies classiques, le voyage d'affaire et les vols transatlantiques. Nul doute qu'elle sauront tirer partie de la frénésie dérégulatrice de l'Union européenne et de la bienveillance de ceux qui nous « gouvernent ». Pour notre part, rien ne nous oblige à voyager à tout prix sans tenir compte des conséquences de nos choix. Si les moyens nous manquent, préférons pour nos vacances la Corrèze au Zambèze. Ne soyons pas complices d'un modèle économique immoral et mortifère pour ses employés et pour nos nations. La raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure.

Laurent LAGADEC

(1) Un avion n'est « *ni plus ni moins qu'un bus avec des ailes* ».

(2) <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-450-notice.html>

(3) Il convient de rappeler que le succès de telles offres tient aussi aux difficultés pour les pilotes et les personnels de cabine de trouver des postes, alors que le secteur traverse des difficultés financières conséquentes. Sur plus de 7 000 pilotes français en activité, 1 200 sont actuellement au chômage. Un tiers d'entre eux sont issus de l'École nationale de l'aviation civile.

La guerre à pied

Une partie de l'Europe est sur le pied de guerre, de ces bonnes vieilles guerres conventionnelles entre États dont on avait décrété l'obsolescence.

Le monde de la défense en Occident est dans la plus totale confusion. L'Otan est débous-solée. De livre blanc de défense en programmation militaire, le mot d'ordre était aux conflits asymétriques, aux acteurs non étatiques, aux nouveaux modes d'intervention. On en avait oublié la guerre classique, Crécy et Azincourt, la guerre qui se joue à pied et à cheval pour tel arpent de terre, pour ce côté de la rivière ou l'accès à la mer. C'est celle-ci qui ressurgit chaque jour dans les images de l'est ukrainien et qui est toujours la référence pour ces pays de plaines largement ouvertes aux invasions à l'Est.

Au cours de la guerre froide, le champ de bataille européen au moins virtuel était l'Allemagne où devaient s'abattre les missiles soviétiques contrés par les antimissiles américains. Aujourd'hui cette situation est occupée par le territoire polonais. On n'a pas suffisamment réfléchi en son temps à ce déplacement géographique. Indépendamment de l'attitude russe ou du statut de l'Ukraine, la Pologne redevenait centrale à l'Europe, comme elle l'avait été fin XVIII^e siècle au temps de ses partages, puis en 1920, enfin en 1940. Ce n'est pas un fait de conjoncture mais une donnée structurelle.

La Pologne est le meilleur élève de l'Otan. Elle a participé à toutes ses opérations extérieures. Elle remplit ses obligations de partage du fardeau en consacrant 2 % de son PIB à la défense. Elle s'est offerte à accueillir les batteries d'antimissiles américains. Les États-Unis ont accepté à sa demande instante d'y baser en permanence une escadrille de

chasseurs F-16. La Pologne est le pivot de l'Otan en Europe, d'une version redevenue classique de l'Otan.

Par version classique, on entend deux choses : au niveau tactique, le jeu des nombres ; on s'intéresse de nouveau aux moyens humains ; la technologie ne dispense plus personne d'aligner un maximum d'effectifs déployés sur le terrain, des fantassins et pas seulement des forces spéciales. La conscription a été rétablie en Lituanie. Elle pourrait l'être ailleurs non sans risques économiques et sociaux, comme le montrent les désertions signalées dans l'armée ukrainienne. On croyait tout cela oublié !

Au niveau stratégique, le mot de son premier secrétaire général Lord Ismay en 1950 est revenu à la mode : la finalité de l'Otan est de garder « *les Américains dedans, les Soviétiques dehors et les Allemands soumis* » (« In », « Out » et « Under »). Pour un bon nombre de Polonais, aujourd'hui les trois sont plus que jamais d'actualité.

L'Allemagne continue de ne faire aucun effort militaire. Avec 1 % de son PIB (France 1,5 % quoique pour un PIB inférieur d'un quart), l'entretien des équipements existants n'est plus assuré. Les Allemands ont certes le pouvoir économique mais ils restent le ventre mou de l'Europe. Diplomatiquement, ils ne peuvent jamais agir seuls.

Les Américains grâce à leurs désengagements d'Irak et d'Afghanistan réalisent des économies budgétaires spectaculaires. Mais comme l'empire britannique en son temps, ils restent trop dispersés, confrontés à trois guerres à la fois,

requérant des approches différenciées : le Pacifique face à la Chine, moyens essentiellement navals, le Moyen Orient face à l'État islamique, moyens aériens, et enfin l'Est européen en soutien logistique exclusivement, d'où la couverture Otan qu'ils veulent faire jouer même en Ukraine. Car ils peinent à convaincre de leurs priorités leurs alliés les uns après les autres.

Les Russes pour le moment n'ont pas cette difficulté. Ils sont concentrés mais ils repartent aussi de bien bas après la mise à la casse de tant d'unités et d'équipements à la fin de la guerre froide. L'effort budgétaire énorme consenti sur dix ans - à un rythme double de celui de la croissance - une fois achevé à l'échéance 2020, la Russie sait qu'elle sera attendue alors sur d'autres fronts : en Extrême-Orient face à la Chine, en Arctique, et bien sûr en Asie centrale et au Caucase, autant et plus que sur ses marges européennes. Relativisons.

La position de la France ? La politique d'austérité a compromis les capacités stratégiques (au plus bas niveau depuis 25 ans) du seul partenaire avec lequel Paris pouvait envisager une coopération utile, le Britannique. Au sein de l'Otan, les moyens français sont dispersés au sein d'une multitude de missions variées, infimes chacune prise en soi, auxiliaires, essentiellement aériennes grâce aux Rafale dont on ne savait que faire. Sous couvert d'Otan, nos pilotes se retrouvent un jour au-delà du cercle polaire, un autre jour en mer Noire, et même en Pologne. Insensiblement, ils pourraient se retrouver demain en Ukraine.

Yves LA MARCK

Roumanie

Le 7 février : l'Alliance nationale pour la restauration de la monarchie et la branche dissidente du PNTCD, ont signé un accord de coopération afin de promouvoir l'idée monarchique dans le pays.

Autriche

Le 21 février : Le 200^e anniversaire du Congrès de Vienne a été célébré au Palais du Belvédère avec comme invités l'archiduc **Karl de Habsbourg-Lorraine**, prétendant au trône, et l'ancien ministre des Affaires étrangères tchèques, le prince **Karel Schwarzenberg**.

Italie

Le 25 février : 9 ans après son arrestation sensationnelle dans le cadre d'une enquête pour fraudes, le prince héritier **Victor-Emmanuel de Savoie**, a obtenu de la République italienne une compensation de 40 000 € pour les jours écoulés dans une cellule et sa détention en résidence surveillée. Il a reversé cette somme à une œuvre de charité.

Libye

Le 27 février : Le prince héritier **Muhammad al-Sanussi** a démenti tout appel au retour de la monarchie : des rumeurs dans les journaux libyens avaient relayé cette information qui aurait été aperçue sur son compte personnel Facebook.

Népal

Le 27 février : L'association de la Jeunesse communiste du Népal réclame l'arrestation immédiate et l'emprisonnement du roi **Gyanendra Bir Bikram** l'accusant de conspirer contre la République népalaise dans l'espoir de se faire restaurer sur son trône perdu en 2008.

Bulgarie

Le 5 mars : Une pétition (signée par des personnalités de la société civile bulgare dont des anciens ministres, sportifs et autres intellectuels) a été lancée récemment pour convaincre le roi **Siméon II** de faire son retour en politique dans le pays.

Frédéric de NATAL

10 juillet 1940

Naissance d'une dictature

É diteur, cinéaste, journaliste et historien, François-Marin Fleutot avait consacré en 2000 un ouvrage aux royalistes engagés dans la Résistance. Dans un livre tout récemment publié, ⁽¹⁾ il étudie l'attitude et les engagements, pendant la Seconde Guerre mondiale, des députés et sénateurs qui avaient été élus en 1936.

La véritable signification du vote des pleins pouvoirs à Philippe Pétain est trop souvent masquée par deux clichés : celui, polémique, de « la Chambre du Front populaire » qui se renie ; celui, laudateur, des quatre-vingt héros qui résistèrent au vieux maréchal. François-Marin Fleutot établit la confuse vérité d'un événement qui est la conséquence, moins évidente qu'on ne le croit, des défaites subies par les troupes anglo-françaises.

Formé le 16 juin en toute légalité après la démission de Paul Reynaud, le premier gouvernement Pétain n'était pas plus dans la nature des choses que l'arrêt des combats. La guerre pouvait encore être menée sur le territoire métropolitain puis dans l'Empire mais le général Weygand, que François-Marin Fleutot défend autant que possible, ne comprend rien au conflit mondial qui commence et se résigne à l'armistice en affirmant que l'Angleterre ne tiendra pas huit jours. Philippe Pétain est quant à lui partisan de l'armistice en vue de la signature rapide d'un traité de paix avec l'Allemagne : lors de son allocution du 17 juin, il demande aux troupes françaises

de cesser le combat alors que l'armistice n'est pas signé - la signature a lieu le 22 juin - tandis que Weygand et l'état-major ordonnent de résister à l'ennemi. Le gouvernement Pétain est effectivement celui du renoncement : on y compte onze défaitistes dont Camille Chautemps, éminente figure radicale, Jean Ybarnégary du Parti social français, le démocrate-chrétien Robert Schuman, futur « père de l'Europe », deux socialistes (Albert Rivière, André Février), le « républicain-socialiste » Ludovic-Oscar Frossard, Yves Bouthillier, un homme de droite influencé par Maurras... À l'exception des communistes, toutes les tendances politiques sont représentées.

Les journées qui précèdent le vote des pleins pouvoirs ne sont pas moins instructives. Le 22 juin, le général Weygand, ministre de la Défense nationale, fait rétrograder et mettre à la retraite Charles de Gaulle qui est en outre condamné à quatre ans de prison. Comme le Général et avant lui, un député de droite, Henri de Kerillis, quitte le territoire pour continuer le combat. Le radical-socialiste Pierre Cot, ministre de l'Air dans le gouvernement Blum, haï par la droite, est lui aussi

parti pour Londres. Dès les premiers jours, le choix de la résistance n'est pas déterminé par les appartenances partisans.

Récusé par quelques-uns, le gouvernement Pétain montre très vite son caractère répressif. Il fait arrêter Georges Mandel, qui est rapidement relâché. Puis il accuse les parlementaires montés à bord du *Masalia* de s'être retranchés de la communauté nationale et lance contre certains d'entre eux la campagne antisémite qui se traduira plus tard par des actes administratifs. Pierre Mendès-France, Alex Wilzer, Pierre Viénot et Jean Zay sont accusés de désertion ; Georges Mandel et Édouard Daladier, tenus responsables de la défaite, sont déferés devant la cour de Riom. Plus tard, Georges Mandel, l'un des plus grands hommes de la III^e République, sera condamné à perpétuité, déporté en Allemagne puis rapatrié en France et livré à la Milice qui l'assassine en juillet 1944.

Et Laval ? Ancien élu de la SFIO devenu « socialiste indépendant », il milite pendant la drôle de guerre pour une paix avec l'Allemagne. Entré au gouvernement le 23 mai 1940 comme ministre de la Justice,

il obtient du président Lebrun la convocation de l'Assemblée nationale qui réunit la Chambre des députés et le Sénat. Lors du Conseil des ministres du 4 juillet, il présente le texte de convocation qui appelle l'Assemblée nationale à voter l'article unique d'un texte qui stipule que « *l'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la Patrie. Elle sera ratifiée par les Assemblées qu'elle aura créées.* »

Ce n'est pas la référence au travail, à la famille et à la patrie qui est répréhensible car François-Marin Fleutot rappelle que la devise figure dans le préambule de la Constitution de 1848. En revanche, la délégation du pouvoir constituant au président du Conseil est illégale car elle n'a pas été prévue par le texte constitutionnel. Mais Laval a d'autant moins le souci des lois constitutionnelles de 1875 qu'il juge que la démocratie parlementaire doit « *disparaître* » pour « *céder la place à un régime autoritaire, hiérarchisé, national et social.* » Ensuite Laval manœuvre, fait courir la rumeur d'un coup d'État et s'efforce de circonvenir les parlementaires avec l'aide

d'un groupe d'élus de gauche : Charles Spinasse, socialiste, ancien ministre du Front populaire, Marcel Déat et Adrien Marquet (néo-socialistes), Jean Montigny (radical-socialiste), Gaston Bergery (frontiste) et le munichois Georges Bonnet. Divers parlementaires prennent alors position en signant des motions méconnues que François-Marín Fleutot publie intégralement, de même que la liste de leurs signataires :

La motion Vincent Badie se prononce pour les pleins pouvoirs mais refuse la disparition du régime républicain et proclame son attachement aux libertés démocratiques. Elle est signée par 15 députés qui voteront contre les pleins pouvoirs et par 5 députés qui les voteront - les uns et les autres étant élus du Front populaire.

La motion Joseph Paul-Boncour - Jean Taurines propose la rédaction d'un nouvel article de loi aux termes desquelles les lois constitutionnelles seraient suspendues jusqu'à la conclusion de la paix. Elle donne tous pouvoirs au maréchal Pétain pour prendre les mesures nécessaires au redressement du pays et « à la libération du territoire » et pour préparer les « Constitutions nouvelles » qui seront soumises à l'acceptation de la nation. Elle est signée par 11 sénateurs du Front populaire qui refuseront les pleins pouvoirs, par 15 sénateurs du Front populaire qui les voteront et par 10 sénateurs hostiles à la gauche qui voteront pour Pétain.

La Déclaration Bergery du 7 juillet, très longue, fait le procès de la III^e République, elle se prononce pour le maréchal Pétain et pour « un nouvel ordre continental » impliquant « un dosage de collaboration avec les puissances latines et l'Allemagne elle-même » et un « ordre nouveau » à l'intérieur. Elle est signée par de très nombreux députés du Front

populaire et par des députés de droite, par exemple Xavier Valat qui dirigera le Commissariat général aux questions juives.

Dans la liste des quatre-vingt parlementaires qui ont voté contre le projet de loi présenté par Pierre Laval, on trouve un rédacteur du texte collaborationniste de Bergery mais surtout le vote des pleins pouvoirs ne permet pas de faire le partage entre la droite et la gauche, ni entre les résistants et les pétainistes. Parmi ceux qui votent pour les pleins pouvoirs, Paul Laffont, sénateur radical-socialiste de l'Ariège qui a refusé tous les postes proposés par Vichy, est assassiné par la Milice en 1944. Fernand Monsacré, sénateur de droite, s'engage dans la Résistance en 1941 et meurt à Buchenwald en 1944. Auguste Chambonnet, sénateur radical de la Creuse, est lui aussi déporté comme résistant mais revient de son camp de concentration. Jean Hay, député de Marennes, est déporté comme résistant à Mauthausen de même que Jean Biondi, député socialiste.

Alors que les ténors de la III^e République sont absents ou discrets pendant les journées qui précèdent le vote du 10 juillet, François-Marín Fleutot nous fait découvrir les belles figures, aujourd'hui oubliées, des opposants au coup d'État pétainiste :

Léonel de Moustiers, élu modéré du Doubs, descend d'une vieille famille noble ralliée à l'Empire puis à la République. Élu député en 1928 il participe au combat de 1940, rejoint Vichy, refuse de voter les pleins pouvoirs et organise activement la Résistance dans son département. Déporté, il meurt à Neuengamme en mars 1945 et De Gaulle le fait Compagnon de la Libération.

Pierre de Chambrun, élu sénateur « indépendant de gauche » en 1932 siège parmi les non-inscrits après les élec-



François-Marín Fleutot

tions de 1936. Après s'être opposé à Pétain et Laval en juillet 1940, il organise la Résistance en Lozère et participe en 1944 au Comité de libération de Montpellier.

Auguste Champetier de Ribes est catholique social. Président depuis 1929 du Parti démocrate populaire qui rassemble les démocrates-chrétiens, il participe à plusieurs gouvernements. Après avoir voté contre le Projet Laval, il devient le président de Combat en Béarn et François-Marín Fleutot rappelle qu'il est « *le premier chef de parti à reconnaître le général de Gaulle comme chef de la France libre.* » Arrêté puis libéré, Auguste Champetier de Ribes participera à la Libération avant de rejoindre le Conseil de la République.

Ainsi, dans les moments de complet désarroi, ce ne sont pas les appartenances partisans ni les solidarités de classe qui déterminent les choix décisifs mais la conception personnelle que l'on se fait de l'histoire et du droit constitutifs de la nation. Tous les partis, tous les groupes sociaux et religieux ont été violemment secoués ou ont éclaté sous le coup des défaites militaires de mai-juin. Ceux qui ont soutenu Vichy après le 10 juillet se sont faits les complices d'une autorité de fait qui avait décidé de collaborer avec

l'ennemi. Contrairement aux assertions de Jacques Chirac et François Hollande, l'organisme dit **État français** ne pouvait être la France. Les deux présidents de la République ont décidé d'ignorer la Déclaration de Brazzaville du 16 novembre 1940 qui énumère tous les motifs par lesquels la Constitution de 1875 a été violée de multiples manières avant d'être écartée au profit de prétendus actes constitutionnels qui présentaient deux caractéristiques principales : **ils niaient la souveraineté populaire et les libertés publiques** - autrement dit la démocratie ; **ils effaçaient la République** qui par définition vise le bien public. Celui-ci suppose que l'État se consacre pleinement à assurer la souveraineté nationale, qui est la condition première de la protection des citoyens. À Vichy, l'illégalité originelle engendrait une illégitimité que la trahison et les persécutions quotidiennes rendirent bientôt manifestes.

B. LA RICHARDAIS

(1) François-Marín Fleutot - « *Voter Pétain ? Députés et sénateurs sous la Collaboration, 1940-1944* », Pygmalion, 2015, prix public : 23,50 €. Toutes les citations sont tirées de l'ouvrage.

« *Les Royalistes dans la Résistance* », Flammarion, 07/2000, 541 pages. (épuisé, sauf sur les sites de vente Internet).

F.-M. Fleutot & P. Louis - « *Les Royalistes - Enquêtes sur les amis du Roi aujourd'hui* », Albin Michel. (en vente à la NAR).

La négation totalitaire

Dans un ouvrage magistral, un jeune philosophe ⁽¹⁾ examine sous tous ses aspects la logique totalitaire qui engendra, selon diverses idéologies et toujours sous l'égide d'un Chef, les plus noirs enfers du siècle passé.

La dénonciation du totalitarisme fut à la mode dans le dernier tiers du XX^e siècle, après la disparition plus ou moins rapide des systèmes nazi, stalinien et maoïste. Reste la Corée du Nord, qui n'intéresse malheureusement pas grand monde, et des envolées polémiques qui désignent comme « totalitaires » des sectes et des bandes fanatisées. La question totalitaire demeure cependant d'actualité car ce phénomène longtemps nié dans sa spécificité est souvent présenté comme une négation barbare de la modernité et de la démocratie au profit d'une extrême politisation de la société. Il en résulte une apologie sympathique et naïve des droits de l'homme et une peur de la politique qui continue de marquer maints esprits.

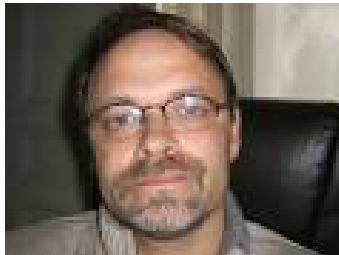
En compagnie de George Orwell, d'Hannah Arendt, de Claude Lefort et de Marcel Gauchet, Florent Bussy examine tous les ressorts de la mécanique totalitaire qui entraîna des dizaines de millions d'hommes dans une religiosité éperdue et qui vouait les mêmes ou d'autres, innombrables, à l'anéantissement. Le régime totalitaire peut évoquer par certains traits des formes classiques de domination mais il constitue un événement inédit dans l'histoire : il ne saurait être confondu avec le despotisme, éclairé ou non, ou avec la tyrannie - encore moins avec l'absolutisme monarchique qui était limité par une loi transcendante.

Malgré leurs différences, le stalinisme, le nazisme et le maoïsme présentent des caractéristiques identiques qui les inscrivent dans une même logique. Cette identité a été longtemps récusee en raison de l'affrontement entre l'Allemagne nazie et l'Union soviétique à partir de 1941 mais elle est aujourd'hui solidement établie. Cela ne signifie pas que le totalitarisme soit une création ex nihilo. Il se présente comme une réponse aux promesses non tenues de la démocratie libérale - les inégalités sociales demeurent - et s'affirme comme l'expression véritable de la souveraineté populaire. C'est un système moderne, qui prétend combler les manques engendrés par la modernité. De fait, les régimes totalitaires ont soulevé l'enthousiasme délirant de dizaines de millions d'individus - parmi lesquels d'éminents intellectuels - parce qu'ils semblaient répondre à de très fortes attentes. On sait de quelle manière s'est exercée cette séduction :

Par l'idéologie, définie par Hannah Arendt comme « la logique d'une idée ». Dans une société moderne qui a congédié la transcendance, l'idéologie restaure la croyance en une Vérité majeure qui ne descend plus du ciel mais qui est dans la parole du Chef et dans la ligne du Parti. L'idéologie explique toute l'histoire et le moment présent, donne sens à la vie et

dirige l'individu dans son comportement public et privé ; elle protège les militants contre toutes les surprises résultant de la complexité et de l'opacité de la société.

Par le culte du Chef qui est inhérent au totalitarisme : comme l'écrit Florent Bussy, « nous n'avons pas d'exemple d'un régime totalitaire qui ait survécu à



la disparition de son chef. » Le Führer, le Petit Père des peuples, le Grand Timonier combient le désir de l'Un, affirment par leurs discours et leurs

effigies que la société est unanime et tout entière incarnée dans l'Egocrate aveuglément servi par le **parti unique**, instrument du conditionnement et de la surveillance généralisée.

Par la religiosité qui sanctifie le Peuple, la Nation ou la Race et promet que l'humanité ainsi redéfinie trouvera son salut sur la terre - l'immanent et le transcendant se trouvant ainsi recadrés dans une perspective fusionnelle.

Par la Terreur qui menace chacun, à tout instant, de pur et simple effacement. Il ne suffit pas, comme dans le despotisme, d'éliminer les ennemis du régime : dans la société du soupçon généralisé, tout individu, y compris le plus loyal au Parti et au Chef, peut être désigné comme traître. Le système totalitaire veut détruire

l'autonomie de la personne, la liberté de l'être humain et c'est pourquoi il ne cesse de s'inventer des ennemis qu'on enferme dans des **camps de concentration** où l'on s'efforce d'anéantir l'humanité de l'homme.

En maintes pages remarquables, Florent Bussy montre que « la négation de l'humanité est au cœur des régimes totalitaires. » Ce ne sont pas seulement les libertés qui se trouvent abolies mais la loi et le droit dans leur idée et dans leur réalité. Ce n'est pas seulement la démocratie qui est radicalement récusee - il suffit pour cela d'un Franco ou d'un Pétain - mais la politique elle-même.

C'est que le totalitarisme détruit concrètement l'espace public et l'État mais aussi toute la dimension symbolique qui, par définition, assure le lien entre les hommes, reconnus comme tels au sein d'une collectivité historique.

La dépolitisation totalitaire s'accompagne d'une négation de la pensée et d'une subversion du langage dans le discours de propagande. Se construit alors un monde fictif, dans lequel la distinction entre le bien et le mal est dépourvue de sens. Il n'y a plus que des individus transformés en machines d'autant plus efficaces qu'ils ne se posent pas de questions. **Le totalitarisme** est un nihilisme qui se serait parfaitement accompli s'il ne s'était pas heurté à la résistance humaine, simplement humaine, dans les sociétés asservies et dans les camps de concentration. « *Même dans les conditions les plus extrêmes*, écrit Laurent Bussy, *non seulement l'homme a la possibilité de choisir entre le bien et le mal, mais le bien continue de s'imposer comme un devoir.* »

Bertrand RENOUVIN

(1) Florent Bussy - « **Le totalitarisme, Histoire et philosophie d'un phénomène politique extrême** », Éd. du Cerf, Coll. Bibliothèque du Cerf, 10/2014, 430 pages, prix public : 30 €.

La République des Lettres

Il faut rendre à l'humanisme son sens plénier, qui est celui de la Renaissance et ne sépare pas une sorte de culte de l'humanité des arts qui lui confèrent sa beauté et sa densité. On échappe ainsi à la fadeur d'une sorte de sentimentalisme niais et à la prétention démiurgique et prométhéenne des systèmes qui prétendant à la radicale émancipation de l'homme ont abouti, à sa déchéance. Non, il n'est pas vrai que cette sorte là d'humanisme soit la chose du monde la mieux partagée. L'individualisme narcissique est à mille lieux de son esprit et les pratiques du développement de soi sont aux antipodes de la civilisation qui confère à l'*humanitas* sa distinction et ses exigences. Le plus sûr indice de notre éloignement par rapport à elle tient à l'abandon de la culture générale, qui constituait naguère le cœur de l'instruction publique. Mais le moindre plaidoyer en faveur de sa restauration suscite aujourd'hui un aigre refus, au prétexte que nous aurions changé de monde et de culture, et que ce serait, tout à la fois, régresser et brutaliser la jeunesse en procédant à un retour à des savoirs anciens qui correspondent à une histoire révolue.

Pourtant, Marc Fumaroli a ce courage, et lorsqu'il est interrogé par Valérie Toranian et Aurélie Julia de la *Revue des Deux Mondes* (1) sur la première réforme qu'il entreprendrait s'il était ministre de l'Éducation nationale, il répond de façon lapidaire : « *La restitution aux humanités du rôle qui leur a été dérobé.* » Et cela passe par l'apprentissage du latin et du grec « *pas pour tout le monde, bien sûr, mais pour une minorité assez nombreuse, afin d'assurer l'avenir dans ce pays des études de l'Antiquité, du Moyen Âge, de l'Europe pré-moderne.* » Mais comment assumer une révolution mentale d'une telle ampleur ? Il faudrait d'abord en persuader les premiers intéressés en leur rendant familiers les immenses domaines de l'érudition humaniste, pour en montrer l'ampleur, la splendeur et l'incalculable richesse. C'est pourquoi il importe de recommander la lecture du dernier ouvrage de Marc Fumaroli consacré à *La République des Lettres*. (2) Le mot nous est familier, parce qu'il est encore employé dans le langage courant, mais on ignore généralement ce qu'il désigne originairement et dont il ne peut être détaché sans perdre sa saveur et le climat privilégié où il s'est épanoui. Le livre, qui rassemble toute une série d'études convergentes, avec notamment des cours donnés au Collège de France, constitue une magnifique exploration qui commence dans l'Europe du XVI^e siècle et se poursuit au siècle suivant, en ne donnant que de succinctes indications sur ce qui a suivi. On peut regretter que Marc Fumaroli n'ait pas plus avant poursuivi son ouvrage en ce qui concerne le XVIII^e siècle, mais il avait déjà beaucoup à faire avec sa période de référence, et cela suffit à nous combler d'un savoir considérable, toujours maîtrisé, qui nous fait comprendre la nature exacte d'une réalité qui s'identifie à ce qu'il y a de plus raffiné dans la civilisation.

Comment rendre compte d'une telle réalité ? « *La Renaissance humaniste, la renovatio litterarum et artium qu'avait imaginé Pétrarque, se caractérise avant tout par un changement du modèle dominant dans le dialogue entre lettrés. Du modèle dialectique de la questio et de la disputatio qui articule l'édifice scolastique et l'intelligence théologique du clergé et des moines, on passe à un dialogue de type rhétorique, dont l'epistola selon Pétrarque et ses dérivés (ou modèles) oraux, la conversation (sermo) selon Pontano et « l'essai » selon Montaigne sont les genres-clés. Tous sont des genres privés, très différents des genres publics, dis-*

cours judiciaires, politiques, épideictiques de l'Antiquité païenne, modèles sur lesquels s'entraînent les futurs magistrats, diplomates et dignitaires du moderne forum, la cour. Mais aussi les prédicateurs, privés ou presque de la rente de situation médiévale leur permettent de haranguer en latin le peuple de Dieu : ils doivent maintenant, en orateurs bien entraînés, convaincre, plaire et toucher dans les langues vernaculaires régularisées. » Cette longue citation permet d'entrevoir de quel ordre *sui generis* est créatrice cette République des Lettres, qui crée son espace spécifique hors des structures imposées. Elle est forcément l'objet d'une sociologie particulière qui correspond à ses manières et à ses codes. Fumaroli parle d'une jalouse liberté de mouvement et d'esprit, qui ne s'accorde pas aux cadres universitaires et à une spécialisation trop méthodique. Elle est associée au développement des salons, ou se déploie l'art supérieur de la conversation.



Notre historien n'est pas toujours suivi et compris dans sa recherche. J'ai même eu connaissance d'une vive critique de son travail par un collègue qui n'admet pas cette façon d'appréhender les choses, hors des structures formelles habituelles. Marc Fumaroli note lui-même comment la recherche dans son domaine est récente : « *Pour l'histoire des idées, cette notion n'était pas un objet d'histoire : elle se tenait hors du champ de perception d'une discipline tout entière dédiée à une sorte de chimie des idées pures, indépendamment de la forme littéraire qui les véhicule, à plus forte raison des circuits institutionnels, des formes de sociabilité et de dialogue qui les invente et diffuse, et, à plus forte raison encore de la conscience que les « savants » pouvaient avoir de la solidarité qui les unissait et du sens qu'ils pouvaient attribuer à celle-ci.* »

On retient que la vie de l'esprit ne se sépare pas d'un art de vivre, d'une sociabilité où les femmes ont une place de choix. Il faut aussi insister sur la parenté entre la République chrétienne et celle des Lettres, le XVI^e siècle n'éprouvant pas comme le XVIII^e d'hostilité à l'égard du religieux. Les humanistes comme Erasme jouent d'ailleurs un rôle éminent dans la renaissance des études théologiques, le retour à l'Antiquité païenne n'étant nullement contraire à celui de l'Antiquité chrétienne. Par ailleurs, au moment où vont se déchaîner les guerres dites de religion, l'humanisme va se distinguer par sa volonté pacifique et, l'on dirait aujourd'hui, œcuménique. La République des Lettres établit une circulation entre toutes les nations et notamment les capitales qu'elle investit successivement. La France de Henri IV et de Richelieu va lui offrir un large accueil, qui s'explique par la paix retrouvée et la référence à l'édit de Nantes qui a établi la concorde entre religions. C'est à ce moment aussi que Paris devient capitale de l'esprit, détrônant Venise. Tel est le véritable esprit européen, qui ne méconnaît pas les spécificités nationales mais les distingue à l'intérieur d'un concert qu'il suscite et entretient. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette République que de nous faire replonger dans un passé qui nous restitue le sens le plus aigu de notre être européen, en deçà des constructions qui finiraient par nous faire oublier notre plus précieux héritage.

Gérard LECLERC

(1) *Revue des Deux Mondes*, Grand Entretien avec Marc Fumaroli, Valérie Toranian & Aurélie Julia, « *Plaidoyer pour les lettres* », mars 2015.

(2) Marc Fumaroli – « *La République des Lettres* », Coll. Bibliothèques des Histories, Gallimard, 02/2015, 496 pages, prix public : 25 €.

Soliman le Magnifique

Les éditions Glénat et Fayard se sont associées il y a quelques mois pour créer un cycle de BD consacré à l'Histoire. Chaque ouvrage traite une personnalité historique dans les événements marquants de sa vie. Après Vercingétorix, Jean Jaurès et Philippe Le Bel, c'est au tour de Soliman le Magnifique d'être dépeint.

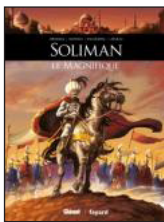
Soliman fut le plus grand conquérant et le principal législateur ottoman. Il étendit les frontières de son empire de l'Irak à la Hongrie et conduisit même ses troupes jusqu'en Algérie. Il s'imposa dès lors dans les cours européennes comme un interlocuteur indispensable et cela d'autant plus que Constantinople était devenue le carrefour des échanges commerciaux entre l'Orient et l'Occident.

Craint mais respecté, le Grand Turc régna sur son empire avec une main de fer, n'hésitant pas à sacrifier ses fils ainsi que tous ceux qui se mettaient en travers de sa route. La toile orientale et l'histoire captivante font de cette bande dessinée une œuvre remarquable par sa qualité.

On peut reprocher l'aspect légèrement décousu de la Bande Dessinée, difficile à éviter lorsque l'on veut traiter un règne aussi riche que celui du grand Ottoman en un seul volume. Toutefois, le dessin est assuré et c'est avec plaisir que nous passons de case en case. Un cours dossier, réalisé par l'historien Julien Oiseau, est joint à la fin du livre, permettant aux lecteurs néophytes de connaître quelques éléments biographiques et des sources essentielles sur le règne de ce personnage haut en couleurs.

Mathilde VELLINI

C. Bruneau, E. Mathieu, Ch. Pacurariu & J. Loiseau - « *Soliman le Magnifique* », Coll. Ils ont fait l'histoire, Ed. Glénat et Fayard, 56 pages, prix public : 14,50 €.



La Chine des vainqueurs

Xi Jinping a publié l'année dernière « La gouvernance de la Chine », recueil de discours et d'allocutions prononcées entre juin 2012 et novembre 2013. Destiné à un public occidental (très peu de Chinois l'ont eu entre leurs mains) ce livre est avant tout une présentation du modèle chinois, rêve économique du XXI^e siècle appelé à détrôner le « rêve américain ».

Xi Jinping fait reposer son modèle sur trois piliers : un bon gouvernement, une croissance économique et une certaine cohésion sociale. Le grand défi auquel la Chine a du faire face ces dernières années fut le passage d'une économie socialiste fermée à une économie de marchés ouverte. Cette évolution n'est pas sans apporter son lot de questions : il faut trouver un équilibre financier et fiscal pour ne pas repousser les entreprises ni faire reposer sur les revenus du travail toutes les dépenses publiques.

La première partie du livre expose les réformes opérées et celles qui devront encore être effectuées en matière de service public. Cela passe d'abord et principalement par l'éducation. Depuis 1980, les études supérieures se sont démocratisées et la Chine peut apporter à son administration des jeunes gens diplômés et qualifiés. Il est ensuite indispensable de vaincre la corruption en Chine. Il en analyse les causes et expose les moyens mis en place par le gouvernement pour l'éradiquer. Par ailleurs, les autorités chinoises ont développé un système de statistiques fiable, indépendant des différents plans économiques. Ce n'est plus un outil mis au service de la politique mais un véritable outil économique sur lequel une pensée rationnelle peut être construite.

La seconde partie concerne les finances publiques. En matière de fiscalité, on a uniformisé les

taxes de manière à rendre le système décentralisé plus rationnel. Xi Jinping signale qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire pour améliorer le système afin qu'il permette d'assurer la stabilité, la transparence et le respect de la règle de droit. Toutefois, la Chine a su apporter un nouveau souffle à son budget en investissant de manière significative dans les infrastructures qui permettront d'améliorer la productivité chinoise dans les décennies à venir.



La troisième partie est consacrée aux institutions. La Chine devient un État de droit. C'est indispensable pour pouvoir attirer les investisseurs et entreprises étrangers. Il faut concilier différents intérêts. **D'une part**, la libre-concurrence entre entreprise nationalisée et multinationales est plus que souhaitable, **d'autre part**, elle doit protéger ses travailleurs par des réformes sociales fermes. **Par ailleurs**, lorsque l'État est actionnaire dans une entreprise il doit veiller à respecter son rôle d'actionnaire et non pas se substituer au gestionnaire.

La dernière partie confirme ce qui a été dit précédemment : la Chine est appelée à devenir un État de droit où l'environnement et le développement durable seront pris en compte afin de pérenniser un modèle alternatif à celui des États-Unis.

Yvonne RICHTHOFEN

Xi Jinping - « *La Gouvernance de la Chine* », Éd. Mille Feurs, 01/2015, 552 pages, prix public : 15 €.

Déconstruire l'Europe

Eric Juillot signe cette année un essai anti-européen dont l'intérêt est somme toute très limité. Il s'agit d'un résumé de ce que nous répète M. Dupont-Aignan depuis plusieurs années.

L'auteur commence par expliquer que le sentiment national a disparu en 1918, le nombre de morts étant un prix trop élevé à payer. À partir de là se serait opérée une mutation sociologique, les hommes préférant l'individu au groupe, le droit au devoir. Il voit dans l'Europe l'adversaire de la Nation. Sans jamais parler de la globalisation opérée par le progrès technique, d'internet, du virtuel qui révolutionnent notre manière de penser le monde aujourd'hui, il se borne à de vagues considérations politiques, assimilant les marchés, les entreprises aux ambitions internationales comme ennemi de la Nation. Il se montre alors incapable de rassembler autour de son projet politique qu'il expose dans un second temps.

Après nous avoir expliqué que la Nation devait reprendre son rôle et sa place, il présente l'exemple de l'Allemagne. Il reconnaît que le peuple allemand a sacrifié nombre de ses acquis sociaux, a restreint sa consommation, la rendant plus responsable tout en maintenant des exportations importantes. Éric Juillot considère que cette politique va complètement à l'encontre de l'Union et de ses intérêts économiques. Il est regrettable qu'il ne se pose pas la question essentielle à un seul moment « *Et si le sentiment national était justement ce qui pouvait nous conduire à une économie responsable ?* »

Yvonne RICHTHOFEN

Éric Juillot - « *La déconstruction européenne* », préface de Nicolas Dupont-Aignan, Xenia, 11/2011, prix public : 16,30 €.



Actualités de la Nouvelle Action Royaliste



Bienvenus !

Nous organisons une réunion d'information et de découverte de la NAR, destinées à nos adhérents, nos abonnés et lecteurs d'Île de France.

Elle se tiendra le :

**Samedi 21 mars 2015
à 15 heures**

Dans nos locaux :

38, rue Sibuet, 75012 Paris,
métro Picpus ou Nation

Toutes les questions, toutes les remarques ou critiques seront les bienvenues.

Nous terminerons par un pot amical.

Venez nombreux !

SOUSCRIPTION 2015

Ne nous oubliez pas !

<http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Deuil

Nous avons appris avec tristesse le décès de Paulette Kriegel-Valrimont, veuve de Maurice Kriegel-Valrimont, l'un des trois dirigeants du Comité d'action militaire (COMAC) du CNR, qui reçut aux côtés du général Leclerc et du colonel Rol-Tanguy, la reddition du général von Choltitz le 25 août 1944.

Paulette Kriegel participa activement à la Résistance. Entre autres actions héroïques, elle avait organisé en compagnie de Lucie Aubrac en 1943 l'évasion de son mari et de Serge Ravanel qui fut ensuite nommé chef national des Groupes francs en remplacement de Jacques Renouvin.

Paulette Kriegel a été enterrée au cimetière du Montparnasse le 25 février. Régine Judicis et Bertrand Renouvin y représentaient le Comité directeur de la Nouvelle Action royaliste. Ils ont présenté à Blandine Kriegel, sa fille et notre amie, nos très vives condoléances.

MERCREDIS DE LA NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'Abonné des Mercredis annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 18 mars :

Agrégé d'histoire, Jean **LEBRUN** a collaboré à La Croix et à la revue Esprit puis animé plusieurs émissions sur France Culture avant de produire « La marche de l'histoire » sur France Inter. Ancienne élève de l'EHESS, Isaure **PISANI-FERRY** est scénariste et collabore régulièrement à France Inter. Tout deux ont récemment consacré un ouvrage aux **Grands débats qui ont fait la France**. Qu'il s'agisse du Serment du Jeu de Paume, de la liberté de la presse, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ou du traité de Maastricht, il est certain que la démocratie s'est forgée dans les grandes confrontations parlementaires qui n'étaient pas seulement de brillantes joutes : de la Révolution à la Ve République, ces grands débats ont fortement influé sur le cours de l'histoire de France.

Avec nos invités, nous évoquerons les rites et les rythmes de la démocratie parlementaire qui semble aujourd'hui s'exténuer... comme en plusieurs moments de notre histoire, avant que la politique ne reprenne vie.

Mercredi 25 mars :

Titulaire d'un Capes d'histoire, ancien élève de l'ENA, Claude **ROCHET** est professeur des universités, associé à l'Institut de management public et de gouvernance territoriale d'Aix-en-Provence après avoir exercé des responsabilités dans l'industrie. Il nous avait présenté en 2013 l'ouvrage d'Érik Reinert sur les politiques nationales de développement. Cette année, nous l'avons invité à nous faire découvrir **Les villes intelligentes**.

L'urbanisation croissante - plus de la moitié de la population mondiale habite des villes - provoque une augmentation de la consommation d'énergie, la pollution et des coûts sociaux très élevés. Il faut donc concevoir une politique de réhabilitation urbaine et de construction de villes nouvelles visant le bien-être social et respectant les impératifs écologiques en vue d'un nouveau mode de développement. La création d'un écosystème urbain implique la mise en œuvre des innovations et la mobilisation de compétences mais aussi des institutions et une planification de type nouveau conçue dans le souci du bien commun.

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

() trois mois (20 €) () six mois (30 €) () un an (50 €) () soutien (120 €)

() abonnement annuel de soutien en PDF (50 €) () abonnement annuel en PDF (40 €)

Royaliste, 38 rue Sibuet - boîte no 13 - 75012 Paris

L'Appel de Manille



Passons sur le volet pipole, puisque rien de sérieux en politique ne se fait plus sans y impliquer un acteur de cinéma.

Passons aussi sur les subtiles spéculations électorales que les experts décortiquent avec délice : il faut bien que les élections aient lieu, et les accords entre socialistes et écologistes font partie du jeu.

Passons même sur l'appât un peu usé des créations d'emplois hypothétiques et du business juteux, puisque le succès diplomatique ne se mesure plus qu'à l'aune des contrats signés. Mais une fois retirées toutes les paillettes de ces « coups médiatiques », qui sont souvent les seuls qui intéressent vraiment les analystes pontifiants de nos écrans et de nos journaux il faut se poser la seule question qui vaille : que doit-on penser de l'Appel de Manille.

La première bonne nouvelle, c'est que la méthode est bien celle qu'il fallait appliquer. L'idée de s'associer avec les Philippines pour demander à la communauté internationale de se mobiliser pour agir enfin face au changement climatique est excellente. Il était impératif de s'associer avec un pays en développement, un pays de surcroît parmi les plus affectés par les bouleversements du climat, pour que cette déclaration fût crédible.

Voilà qui libère en effet la parole de la France et l'exonère des soup-

çons réciproques entre pays développés, accusés non sans raison de prétexter du climat pour poursuivre leurs politiques prédatrices, et pays émergents ou en développement qui font souvent preuve d'égoïsme sacré sur le thème : payez, ou laissez-nous d'abord achever notre développement. Grâce à cet Appel commun, les deux associés peuvent parler haut et clair.

L'autre bonne nouvelle, c'est la reconnaissance enfin officielle du sérieux des travaux du GIEC, (1) de la réalité et de l'ampleur du changement climatique, et de l'urgence absolue d'agir tant qu'il en est encore temps. Ce n'est pas rien.

Par ailleurs, les discours de François Hollande, depuis que la France est en charge de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21), laissent espérer qu'il a pris toute la mesure des conséquences du réchauffement climatique, et qu'il est sincère quand il déclare urgent « *d'agir pour que [nos] enfants, [nos] petits-enfants puissent tout simplement vivre sur cette planète.* » (2)

Mais cela dit, quelle pauvreté dans cet appel ! Qui a bien pu produire un texte aussi plat ? Une liste de déclarations molles, un appel non contraignant aux bonnes volontés des pays, aucun engagement fort, ni promis ni demandé, dans les dix paragraphes de la déclaration (3) : l'objectif semble plus de préparer à l'avance l'opinion publique à un échec de la COP21 en décembre

prochain, que de lancer une grande action internationale. Curieuse incohérence, entre des discours musclés et une action dans laquelle notre pays semble hésiter à s'engager vraiment.

Cette timidité désolante laisse mal augurer du succès du sommet de Paris, ce qui serait d'autant plus triste que tout est en place pour lancer enfin le grand chantier dont le monde a besoin de toute urgence, et que c'est dans ces situations que la France, historiquement, donne toute sa mesure.

On nous rebat les oreilles depuis un mois de l'exemple, visiblement mal compris, de « **l'esprit du 11 janvier** ». Cette levée en masse des Français autour des principes qui les rassemblent, et qui n'a rien à voir avec une quelconque unité idéologique, montre sans équivoque que lorsque la cause en vaut la peine, ils sont, peut-être plus que les autres peuples, capables d'oublier leurs égoïsmes et leurs divergences pour faire corps et donner l'exemple de ce que l'on peut et doit faire.

« **Fraternité** », dans notre devise, n'est pas toujours un vain mot. C'est la vocation historique de notre pays, que de lancer de telles initiatives et de se dépasser au nom de l'humanité toute entière. Mais pour cela, encore faut-il que l'effort soit compris et la décision sans équivoque.

Alors, Monsieur Hollande, quittez votre costume de Gentil Organisateur, agissez en chef d'État, mettez-y vos tripes et prenez des risques : n'ayez pas peur, si vous leur prouvez que vous y croyez vraiment, les Français vous suivront.

François VILLEMONTEIX

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

(2) *Le Monde*, 26 février 2015.

(3) <http://www.elysee.fr/declarations/article/appel-de-manille-a-l-action-pour-le-climat/>